

Règlement d'Ordre Intérieur - Ferme du Parc 7870 ASBL

Date de dernière mise à jour : 15 / 01 / 2026

Bienvenue à la ferme

La Ferme du Parc 7870 ASBL organise des plaines et activités éducatives autour de la ferme, des animaux et de la nature.

Nous accueillons les enfants de **3 à 15 ans**, en externat, du lundi au vendredi, dans le respect des normes de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Notre objectif est que les enfants puissent :

- découvrir la vie à la ferme,
- être en contact avec les animaux,
- apprendre le respect du vivant,
- évoluer dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Le projet pédagogique est disponible sur demande ou via le site internet de la ferme.

Important

Nous ne pouvons actuellement pas accueillir les enfants qui ne sont pas propres la journée (pas de langes), faute d'encadrement adapté pour le change.

1. Inscription

L'inscription est obligatoire avant toute participation. Elle est validée uniquement lorsque :

- ✓ Le formulaire est complété via la plateforme Famio
- ✓ Le questionnaire médical est complété
- ✓ Le présent ROI est accepté
- ✓ L'acompte est payé

Acompte

Un acompte minimum de **50 € / semaine / enfant** est demandé.

Païement sur le compte : BE50 1030 8353 1418 au nom de **La Ferme du Parc 7870 ASBL**

Communication : Nom + Prénom + nom de l'activité (exemple : Vandeveld Marion Printemps S1)

Annulation

Toute annulation doit être faite par écrit via la plateforme Famio ou par mail à info@fermeduparc.be.

L'acompte peut être conservé en cas d'annulation tardive sauf cas de force majeure (ex : maladie avec certificat médical envoyé).

 Si le coût est un frein, n'hésitez pas à nous contacter : des solutions peuvent être envisagées. (à discuter avec la coordinatrice, contactez la par mail : info@fermeduparc.be).

2. Horaires

Activités :

 9h00 – 16h00

Accueil :

 Matin : 8h00 – 9h00

 Soir : 16h00 – 17h00

3. Tarifs 2026 (indicatifs)

- Plaine « à la carte » : max 35 €/jour
- Matinée : 25 €/jour
- Plaine de 4 jours : 120 €
- Plaine de 5 jours : 140 €
- Réduction fratrie ou enfant réalisant plusieurs plaines la même année civile : -5 € (non cumulable)

4. Assurance

L'Asbl est assurée auprès de AG Insurance (n°03/66714427/000) pour :

- ✓ Responsabilité civile de l'association et de son personnel.
- ✓ Les dommages corporels subis par les enfants lors des activités.

Les parents restent responsables des actes de leurs enfants et sont invités à disposer d'une assurance familiale.

5. Arrivée et départ des enfants

- Les enfants sont pris en charge par un animateur dès leur arrivée.
- Seules les personnes autorisées dans le dossier peuvent reprendre l'enfant.
- Merci de respecter les consignes de parking et de circulation sur le site.

6. L'encadrement

L'encadrement respecte les normes ONE.

L'équipe est composée de :

- Coordinatrice pédagogique
- Animateurs permanents
- Animateurs étudiants (brevetés ou en formation)
- Intervenants spécialisés selon les activités

L'équipe possède également des compétences en animation nature et en premiers secours.

7. Organisation des groupes 🐣🐰🐑

Les enfants sont répartis par âge.

Chaque groupe a :

- un nom d'animal
- un foulard de couleur

<u>Groupe</u>	<u>Âge</u>	<u>Couleur du foulard</u>
Les poussins	dès 3 ans	● Rouge
Les lapins	dès 4 ans	● Vert
Les moutons	dès 5 ans	● Bleu
Les cochons	dès 6 ans	🌸 Rose
Les vaches	dès 7 ans	● Orange
Les purs-sangs	dès 10 ans	● Noir
Les animateurs		○ Blanc

Les foulards sont prêtés et doivent être rendus en fin de semaine.

Les espaces communs sont identifiés par des images de groupe (sanitaires, vestiaires, etc.).

8. Règles de vie et sécurité ❤️

Pour que tout se passe bien pour tout le monde :

Respect du site

- Respect du matériel et des installations
- Aucun enfant ne circule seul

Animaux

- Jamais d'entrée seul dans les enclos
- Pas de nourriture ni caresses sans animateur

Comportement

Le respect et le vivre ensemble sont des valeurs essentielles à la ferme.

En cas de manquement grave, des mesures disciplinaires peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Tout comportement violent ou irrespectueux peut entraîner une exclusion.

Tabac

Autorisé uniquement dans la zone extérieur (parking) prévue pour les adultes.

Urgence

Un point de rassemblement est prévu un niveau de la piste équestre.

9. Journée type 🐔

<u>Heure</u>	<u>Activité</u>
08h00	Accueil du matin
09h00	Présentation de la ferme et installation
09h15 – 10h15	Nourrissage, soins et contact avec les animaux
10h30 – 11h00	Collation et pause récréative
11h00 – 12h00	Activité par groupe
12h00 – 13h00	Repas (pique-nique) et temps libre
13h00 – 14h00	Activité par groupe
14h00 – 14h30	Collation (souvent préparée par un groupe) et pause
14h30 – 15h30	Activité par groupe
15h30 – 16h00	Clôture de la journée
16h00 – 17h00	Accueil de fin de journée

10. Santé 🏥

Le formulaire médical (à compléter lors de l'inscription et au plus tard la veille de l'arrivée de l'enfant) doit mentionner la date du dernier vaccin contre le tétanos.

Un enfant malade ne peut être accepté.

Aucun médicament n'est administré, sauf paracétamol en cas de fièvre supérieure à 38,5 °C.

Toute situation médicale urgente est immédiatement signalée aux parents et, si nécessaire, aux services de secours.

11. Que doit prévoir votre enfant 🎒

- ✅ Il faut prévoir le pique-nique du midi (possibilité de le mettre au frigo).
- ✅ Les collations sont offertes par la ferme, parfois préparées par les enfants eux-mêmes.
- ✅ Des collations saines sont également proposées : fruits, légumes, yaourts...
- ✅ Il faut prévoir des bottes et des vêtements adaptés à la météo et aux activités salissantes.

Les activités sont centrées sur la ferme et l'environnement, avec un contact quotidien avec les animaux.

👉 Eau fournie à volonté

👉 Collations fournies (souvent préparées avec les enfants)

12. Objets personnels 🚫

Afin de garantir la sécurité, la sérénité et la bonne participation de chaque enfant aux activités de la ferme, certains objets sont strictement interdits :

- Objets de valeur : bijoux, montres de marque, argent de poche, appareil photos, GoPro, etc.
- Appareils électroniques :
 - Téléphones portables (smartphones)
 - Montres connectées (smartwatch)
 - Tablettes, consoles de jeux portables (Nintendo Switch, etc.)
 - Écouteurs sans fil (AirPods, etc.)
- Objets dangereux ou inadaptés : couteaux, outils, briquets, sprays, etc.
- Jeux personnels (tracteur, carte pokémon, billes, figurines,...)

🚫 Si un membre de l'équipe constate qu'un de ces objets a été apporté, il sera immédiatement confisqué pour toute la durée de la plaine. L'objet sera restitué uniquement à un adulte responsable de l'enfant inscrit.

La Ferme du Parc décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'un objet personnel.

13. Notre philosophie 🌱

Nous favorisons :

- l'apprentissage par l'expérience
- le respect du vivant
- l'autonomie progressive
- le travail en groupe
- la découverte concrète de la nature

14. Photos, données et vie privée 📷

Les données sont utilisées uniquement pour l'organisation des activités.

Des photos peuvent être utilisées pour :

- site internet
- réseaux sociaux
- supports de communication

Vous pouvez refuser cette autorisation sur la plateforme Famio lors de l'inscription.

15. Enfants à besoins spécifiques 🤝

Un accueil est possible après rencontre préalable avec les parents et l'enfant pour évaluer les conditions d'encadrements nécessaires.

16. Nos coordonnées 🤝

BE0798.311.879

La Ferme du Parc 7870 ASBL
13 Rue La Roche
7870 LENS

Mail : info@fermeduparc.be

Téléphone : 0472/801971

Site internet : www.fermeduparc.be

Plateforme d'inscription aux activités : <https://www.famio.be/lafermeduparc>